

## TRAVAUX INSALUBRES

### MODELE FICHE ATTESTATION ANNUELLE

<b>REGLEMENTATION</b>	Annexes du décret n° 67-711 du 18 août 1967 fixant les conditions d'application du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat
	Décret n° 2004-1056 modifié du 5 octobre 2004 (article 21) relatif au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat
	Décret n° 2004-1057 modifié portant du 5 octobre 2004 relatif à la limite d'âge du personnel relevant du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat
	Décret n° 2011-754 du 28 juin 2011 portant relèvement des bornes d'âge de la retraite des fonctionnaires, des militaires et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat

<b>SERVICE :</b>	
------------------	--

<b>SERVICES INSALUBRES ACCOMPLIS PAR</b>	
<b>NOM :</b>	
<b>PRENOM :</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE :</b>	

<b>RECRUTE EN DATE DU :</b>	
<b>FILIERE/ CLASSIFICATION</b>	

**ANNEXES I ET II DU DECRET 67-711 DU 18 AOUT 1967  
PORTANT LISTE DES TRAVAUX ET EMPLOIS COMPORTANT DES  
RISQUES PARTICULIERS D'INSALUBRITE**

**TRAVAUX INSALUBRES**

**I. - Travaux de décapage par projection pneumatique de sable en l'absence de protection efficace**

DESCRIPTIF DES MISSIONS	DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION
<b>Nombre d'heures</b>	

**II. - Travaux de soudure électrique exécutés en compartiment fermé en l'absence de ventilation artificielle efficace**

DESCRIPTIF DES MISSIONS	DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION
<b>Nombre d'heures</b>	

**III. - Travaux exécutés à l'aide de scaphandre ou à l'air comprimé**

DESCRIPTIF DES MISSIONS	DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION
<b>Nombre d'heures</b>	

<b>IV. - Travaux qui obligent à avoir une partie du corps dans l'eau ou dans la vase</b>	
<b>DESCRIPTIF DES MISSIONS</b>	<b>DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION</b>
<b>Nombre d'heures</b>	

<b>V. - Travaux exécutés en air pollué en l'absence d'une ventilation efficace</b>	
<b>DESCRIPTIF DES MISSIONS</b>	<b>DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION</b>
<b>Nombre d'heures</b>	

<b>VI. - Fonte et manipulation du plomb, de ses alliages et de ses composants (minimum de plomb, plomb tétraéthyle, etc... exemple métallisation, peinture)</b>	
<b>DESCRIPTIF DES MISSIONS</b>	<b>DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION</b>
<b>Nombre d'heures</b>	

<b>VII. - Manipulation de benzène et de ses homologues ainsi que de leurs composés en l'absence de ventilation efficace</b>	
<b>DESCRIPTIF DES MISSIONS</b>	<b>DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION</b>
<b>Nombre d'heures</b>	

**VIII. - Travaux contraignant l'organisme à supporter de brusques et fortes variations de température (ex. trempe des métaux, chauffage de chaudières des générateurs)**

DESCRIPTIF DES MISSIONS	DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION
Nombre d'heures	

**IX. - Travaux exposant de façon habituelle à l'action intensive des sons et vibrations, à celle des rayonnements ultraviolets et infrarouges, dans les postes de travail fixés limitativement comme suit :**

Travaux au pistolet et au marteau pneumatique ; travaux de forge au marteau-pilon ; soudure à l'arc ; découpage au chalumeau oxyacétylénique.

DESCRIPTIF DES MISSIONS	DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE REALISATION
Nombre d'heures	

<b>HEURES DE TRAVAIL TRAVAUX INSALUBRES</b>	
<b>NOMBRE TOTAL HEURES /AN</b>	

<b>EMPLOIS</b>
----------------

<b>Service des bases aériennes</b>
------------------------------------

<b>Ouvriers des parcs et ateliers exerçant leur emploi de façon habituelle sur les aérodromes comptant au moins 20 000 mouvements annuels d'aéronefs et soumis à l'action intensive des sons et vibrations</b>
--

<b>DESIGNATION</b>	
--------------------	--

<b>NOMBRE DE JOURS</b>	
------------------------	--

Signature de l'agent

Signature du directeur du service